

COMMISSION PARITAIRE PROFESSIONNELLE DES BUREAUX D'ARCHITECTES ET INGENIEURS VAUDOIS

Route du Lac 2-1094 Paudex / Case Postale 1215-1001 Lausanne

Téléphone : 058 796 39 20 / Dir : 058 796 35 98 / Courriel : cappaivd@centrepatronal.ch

PRELEVEMENT DE LA CONTRIBUTION AUX FRAIS D'EXECUTION DE LA CCT

EMPLOYEUR OU RAISON SOCIALE :

No client
Nom entreprise
Adresse
Complément adresse
NPA - Localité
Adresse e-mail

EXEMPLAIRE A RENVOYER A LA COMMISSION

A renvoyer d'ici au 15 février 2026

RECAPITULATION DES SALAIRES PAYES

Masse salariale 2025

Nom et prénom	Fonction et expérience en années	Inscrit au RC* oui / non	NON soumis CCT Masse salariale AVS	Soumis CCT Masse salariale AVS	Contribution Employé 0,1%	Contribution Employeur 0.1%
					TOTAL 0,2 % :	

A des fins statistiques, nous vous remercions de nous communiquer le nombre de collaborateurs soumis à la CCT au 31.12.2025 par genre :

Nombre de Femmes :

Nombre d'Hommes :

Si vous n'avez pas de personnel durant cette période, veuillez l'indiquer d'une croix et nous retourner le décompte signé.

Date et signature :

*RC = Registre du Commerce

Par votre signature, vous admettez reconnaître le montant précité. Le présent formulaire vaut reconnaissance de dette au sens de l'art. 82 LP

Les informations sont collectées par la CPP des bureaux d'architectes et ingénieurs vaudois en vertu de l'article 37 de la CCT afin de gérer le fond partaire.

Ce processus est sous traité au Centre Patronal. Pour plus d'information sur les traitements de données réalisées, veuillez consulter notre politique de confidentialité.